

portant détachement de Monsieur MALONGA Jacques,
Administrateur de 7° échelon des SAF auprès de
l'Office des Bois d'Afrique Equatoriale (O.B.A.E.)

VISAS :

LE PRESIDENT DU COMITE CENTRAL,
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
PRESIDENT DU CONSEIL D'ETAT

D.F.

Vu la Constitution de la République Populaire du Congo;
Vu la loi n° 15-62 du 3/2/62 portant statut général des fonctionnaires;

Vu l'arrêté n° 2087/FP du 21/6/58 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires des cadres;

Vu le décret n° 62-130/MF du 9/5/62 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires des cadres de la République du Congo;

Vu le décret n° 62-196/FP du 5/7/62 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires des cadres;

Vu le décret n° 62-197/FP du 5/7/62 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créés par la loi n° 15-62 du 3/2/62 portant statut général des fonctionnaires;

Vu le décret n° 62-426 du 29/12/62 fixant le statut des cadres de la catégorie A des SAF (notamment en son article 12);

D E C R E T E :

ARTICLE 1er - Monsieur MALONGA Jacques, Administrateur de 7° échelon des cadres de la catégorie A hiérarchie I des SAF précédemment Directeur de LINA-CONGO à Brazzaville est détaché auprès de l'Office des Bois d'Afrique Equatoriale (O.B.A.E.) à Paris pour une longue durée.

ARTICLE 2 - La rémunération de Monsieur MALONGA sera prise en charge par l'Office des Bois d'Afrique Equatoriale qui est, en outre, redevable envers le Trésor de l'Etat Congolais de la Contribution pour constitution des droits à pension de l'intéressé.

ARTICLE 3 - Le présent décret qui prendra effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé sera enregistré, publié au J.O. et communiqué partout où besoin sera./-

FAIT A BRAZZAVILLE, le 13 Janvier 1970

AMPLIATIONS :

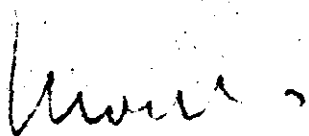
JORPC 1
DGT-DGAPE 3
DF 3
Présidence 2
OBAE Paris 2
Amba Congo Paris 2
SGG/BC 2
Intéressé 1
Dossier 1

Cdt. Marien NGOUABI

Par le Président de la République Populaire,
Président du Conseil d'Etat
Le Vice-Président du Conseil d'Etat chargé
du Plan et de l'Administration
du Territoire

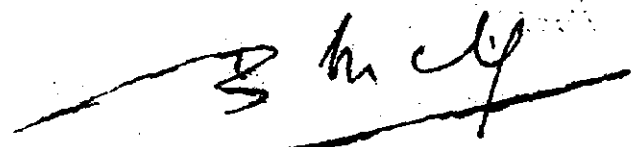
Cdt. A. R A O U L

Le Garde des Sceaux Ministre
de la Justice et du Travail



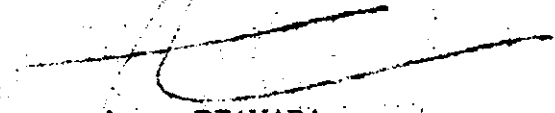
Me Aloïse MOUDILENO-MASSENGO

Le Ministre des Finances
et du Budget



Boniface MATINGOU

Le Ministre de l'Equipement
Chargé de l'Agriculture des Eaux et Forêts



Ange DIAWARA

